



OFFRE D'EMPLOI

CHAUFFEUR-OPÉRATEUR

Poste régulier à temps plein (37 heures/semaine)

Description sommaire du poste

Sous l'autorité du chef d'équipe, le chauffeur-opérateur effectue diverses tâches reliées à l'entretien et au déneigement du réseau routier ainsi que divers travaux, selon les besoins du Service des travaux publics.

Tâches spécifiques

- Conduit et opère divers véhicules avec ou sans équipements tels que : camion, niveleuse, chargeur sur roues, rétro excavatrice, etc.
- S'assure du bon état des véhicules utilisés et de ses équipements et effectue des travaux d'entretien tel que : vérifier la batterie, les niveaux d'huile, les phares, les feux de signalisation, les freins, les pneus, le graissage, etc. et rapporte toutes les déficiences constatées.
- Effectue des travaux d'épandage, d'aplanissement, de nivelage, de foulage et de chargement soit de terre, de gravier et autres substances.
- Effectue le nettoyage des rues à l'aide du balai mécanique, du camion-citerne ou d'autres équipements.
- Effectue le transport, l'épandage, l'entreposage d'agrégats et de substances antidérapantes.
- Exécute divers travaux de construction, de réparation ou d'entretien des systèmes d'aqueduc, d'égouts et d'autres infrastructures municipales.
- Exécute divers travaux reliés à l'entretien général des infrastructures municipales.
- Effectue toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

Qualifications requises

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Permis de conduire valide - classe 1 ou 3.
- Expérience de 3 ans dans le domaine municipal ou en opération de machinerie.
- Esprit d'équipe et souci du travail bien fait.
- Disponible les samedis et dimanches en période hivernale, au besoin.
- Être en mesure d'accomplir des tâches physiques.

Conditions de travail et avantages

- Emploi permanent à temps plein (37 heures/semaine);
- La personne retenue sera soumise à une période d'essai;
- Salaire établi en fonction de l'expérience et des compétences de la personne retenue;
- Congés fériés (13);
- Congés mobiles (4);
- Congés de maladie monnayables (11);
- Assurance collective (incluant les services dentaires) payée à 75 % par l'employeur;
- REER collectif 8 % employé-8 % employeur.

Toute personne intéressée à postuler doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 21 mars 2025 à 16 h 30, à :

Ville d'Estérel
a/s Mme Nadine Bonneau, directrice générale
115, chemin Dupuis
Estérel (Québec) J0T 1E0
Courriel : nadine.bonneau@villedesterel.com

La Ville d'Estérel souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. Le masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats sélectionnés pour une entrevue.